

FRANCE-AUSTRALIE : LE VISA VACANCE-TRAVAIL

PLAN DE MEMOIRE

Introduction.....	2
1. Australie : un pays d'accueil intéressant.....	4
1.1. Tourisme.....	4
1.2. L'économie touristique australienne.....	8
2. Le principe du PVT.....	9
2.1. Conditions d'obtention du visa.....	9
2.1.2 Pour le candidat français.....	10
2.1.3. Pour l'entreprise australienne.....	10
2.1.4. Les statistiques.....	11
2.1.4.1. Le tourisme entrant en Australie de 1993 à 2002.....	11
2.1.4.2. Les visas Vacance-Travail délivrés aux français en 2008.....	14
3. Les textes australiens.....	15
3.1. L'ACT ou Australian Tourist Commission (Commission australienne du tourisme)....	15
3.2. Le cadre juridique en matière de tourisme.....	16
3.3. Lois fédérales sur la protection de l'environnement.....	16
3.4. Législation sur les organismes touristiques.....	16
3.4.1. La NTA.....	17
3.4.2. TTF Australia.....	17
3.4.3. ATEC ou Australian Tourism Export Council (Conseil australien du tourisme d'exportation).....	17
3.4.4. Australian Hotels Association (AHA).....	17
4. Les retombées économiques.....	17
4.1. En Australie.....	18
4.1.1. Entreprises prospères.....	18
4.1.2. Développement du Centre d'études en coopération pour le tourisme durable.....	19
4.1.3. Autres.....	20
4.2. Pour la France.....	20
4.2.1. Etat : renforcement politique de l'éducation.....	21
4.2.2. Candidat : expériences enrichissantes.....	22

Conclusion.....	23
BIBLIOGRAPHIE.....	24

Introduction

Beaucoup de jeunes veulent s'émanciper en cherchant un travail hors de la France, en intégrant dans leur activité aventures, tourisme et découvertes. Cette possibilité leur est offerte grâce à la formule le Programme Vacances-Travail¹ ou PVT. La France a en effet signé des conventions avec plusieurs pays qui délivrent des visas Vacance-Travail.

L'Australie, qui fait partie des signataires de ces conventions, est une destination qui attire de plus en plus de monde. C'est un immense territoire de superficie quinze fois celle de la France, mais peu peuplé en général, car pour 7.700.000 km², le nombre d'habitants est seulement de 20.743.000.

Cet État fédéral d'Océanie est un pays désertique hormis les côtes est et sud. Ces dernières ont un climat tempéré. La ville la plus importante à l'intérieur des terres est Canberra, qui est en fait une ville artificielle, et ne compte que 312.000 habitants (381.000 avec les agglomérations). Sinon les villes principales, toutes littorales, concentrent plus de 60% de la population. Ce sont Sydney, Melbourne, Brisbane, Adélaïde et Perth.

Jetons d'abord un coup d'œil sur ces cinq états formant l'Australie qui fait l'engouement des aventuriers et qui attire de plus en plus de touristes, notamment les jeunes.

Il y a d'abord l'Australie-Méridionale, se situant au sud, d'une superficie de 984.000 km², dont la capitale est Adélaïde et le nombre d'habitants 1.427.936.

Vient ensuite l'Australie-Occidentale qui a une superficie de 2.530.000 km² avec une population de 1.726.095. La capitale de cet état est Perth.

La Nouvelle-Galles du Sud (New South Wales) est un état d'Australie situé sur le littoral oriental, couvrant une superficie de 801.428 km² avec 6.038.696 d'habitants ; la capitale est Sydney.

¹ Le Programme Vacances-Travail (ou Visa Vacances-Travail) est un protocole de mobilité signé entre deux pays permettant à des jeunes âgés entre 18 et 30 ans, de séjourner à titre individuel dans l'autre Etat signataire afin d'y passer des vacances, tout en y exerçant une activité professionnelle s'ils le souhaitent pour compléter leurs moyens financiers. La majorité des pays limite le nombre de visas délivrés.

L'état du Queensland est au nord-est de l'Australie, avec une superficie de 1.727.500 km² pour 3.368.850 habitants ; la capitale de Queensland est Brisbane.

Enfin la Tasmanie (anciennement terre de Van Diemen) est le seul état insulaire situé au sud-est de l'Australie, de superficie modeste (68.000 km²). Elle ne compte que 459.659 habitants et a comme capitale Hobart.

Du fait de la présence de grands déserts à l'intérieur, la population de l'Australie est urbanisée à 85%, avec seulement 2% d'aborigènes. La première partie de ce mémoire va nous donner plus de détails sur ce riche pays intéressant, mais nous pouvons déjà comprendre que des intérêts mutuels entre la France et l'Australie sont en jeu dans le cadre du visa Vacance-Travail.

L'Australie permet en effet aux jeunes étrangers de faire de l'exploration sur son vaste pays, mais en même temps voudrait en profiter pour améliorer son secteur agricole : l'agriculture australienne n'utilise que 5% de la population active car elle est très fortement mécanisée, et la production s'étale sur de grandes superficies.

Une main d'œuvre étrangère lui est donc bénéfique pour que les principales cultures qui sont le blé et le sucre, ainsi que l'élevage bovin et surtout ovin (premier rang mondial pour la laine), puissent retrouver un niveau appréciable.

La problématique reste cependant entière : existe-t-il une réelle réciprocité entre la France et l'Australie sur le visa Vacance-Travail ? N'y a-t-il pas plutôt une forme d'exploitation par l'Australie d'une main d'œuvre finalement bon marché ? Ou au contraire, l'Australie bénéficie-t-elle vraiment d'un apport palpable sur son économie avec la venue temporaire de ces jeunes aventuriers ? En quoi son agriculture va-t-elle pouvoir se développer en utilisant des travailleurs non qualifiés en général, et dont la motivation pour le secteur agricole n'est pas évidente ?

La première partie du mémoire se concentrera sur l'Australie, ce vaste pays qui attire du monde, surtout dans la tranche d'âge de 18 à 30 ans. Le tourisme et l'économie de ce pays vont constituer les thèmes principaux de cette partie, rubriques que l'Australie veut jouer dans cette politique de « visa Vacance-Travail ». La deuxième partie développera le principe même

du Programme Vacance-Travail, ainsi que les règles d'obtention de visas et de participation des entreprises australiennes. Les statistiques clôtureront cette partie informative. La troisième partie abordera les textes législatifs australiens encourageant cette politique Vacance-Travail, et la quatrième va analyser les retombées économiques qu'une telle politique pourrait procurer au pays d'accueil, au pays d'origine et aux candidats au programme Vacance-Travail.

1. Australie : un pays d'accueil intéressant

L'Australie est un immense pays où l'on peut faire les activités les plus variées. Elle possède plusieurs centres d'information et de nombreuses infrastructures touristiques, que chaque circuit doit être soigneusement étudié et préparé avant de le réaliser. Il ne faut surtout pas sous-estimer la durée des trajets et les variations du climat selon les régions visitées.

Compte tenu de l'immensité de son territoire, l'Australie peut être visitée en toute saison. Les températures sont notamment opposées entre d'un côté le Nord et le Centre et de l'autre côté le Sud : quand il fait beau et chaud d'un côté, il fait froid de l'autre côté et vice versa. Comme l'été, période de vacances scolaires en Australie, s'étale de décembre à février, les activités aquatiques sont très prisées. L'hiver se situe entre juin et août, temps de veilleuse pour le tourisme en général, sauf au Nord, au Queensland et au Nord de l'Australie Occidentale. La saison humide commence en octobre et se termine en mars, avec des pointes en janvier. La saison sèche se déroule d'avril à octobre. Les températures sont donc plus clémentes à l'automne (mars à mai) et au printemps (septembre à novembre).

Plusieurs manifestations orientées vers le tourisme se déroulent donc tout au long de l'année, surtout pour les sports à moteur.

1.1. Tourisme

Mais quelles sont les spécificités de l'Australie pour qu'elle soit un pays touristique très attractif ? Comme nous l'avons souligné plus haut, parce que c'est le sixième rang mondial en superficie, mais contradictoirement, c'est le pays où la densité de la population est la plus faible (deux habitants/kilomètre carré).

L'environnement y est très particulier et très varié : des forêts tropicales humides, des plages vierges, de vastes étendues de désert, des chaînes de montagne impressionnantes, des saisons climatiques opposées entre le Nord et le Sud, un ensoleillement supérieur à 3.000 heures par an, plusieurs barrières de corail, plusieurs milliers d'îles paradisiaques, de splendides baies sablonneuses, quatorze zones vierges inscrites au patrimoine mondial... C'est la raison pour laquelle les gouvernants australiens ont adopté une politique touristique respectueuse de l'environnement.

L'autre facette des spécificités australiennes en matière de tourisme est le tourisme culturel : leur mode de vie, une population cosmopolite, des formes d'art qui ne se retrouvent nulle part ailleurs. Les étrangers sont friands d'étudier les activités liées aux us et coutumes indigènes, de participer à des excursions qui peuvent les instruire sur eux ou de visiter des musées se rapportant aux origines et à l'évolution de la population locale.

1.1.1. Précautions à prendre

Il est essentiel d'avoir sur soi les éléments suivants avant d'aller en Australie :

- avoir entre 18 et 30 ans ;
- être titulaire d'un passeport français en cours de validité ;
- être titulaire d'un billet d'avion retour ;
- présenter un certificat médical attestant de sa bonne santé ;
- fournir une lettre de motivation ;
- ne pas être accompagné d'enfant ;
- un produit anti-moustiques et mouches ;
- justifier de la possession d'une assurance des frais médicaux durant le séjour ainsi que d'une assurance voyage contre une multitude de risques (parachutisme, plongées, sauts à l'élastique, ski, descentes en eau vive, etc.) ;
- avoir des ressources suffisantes pour les trois premiers mois ;
- une crème solaire, un parasoleil ;
- des couvertures, des pulls pour ne pas se laisser surprendre par le froid ;
- des cartes très détaillées sur l'outback ;
- divers médicaments, notamment sur l'urticaire et les indigestions.

1.1.2. Les régions à visiter

1.1.2.1. La côte est

C'est la partie la plus visitée du pays, car elle possède une abondance de plages et de soleil. Voici quelques suggestions classiques pour parfaire ce parcours, d'une longueur de 2.864km. La visite commence généralement par Sydney, un grand centre industriel et commercial qui est caractérisée par son faste et ses lumières. On continue par une petite bifurcation à

l'intérieur des terres pour faire escale à Hunter Valley, où on trouve des spécialistes de bons vins. L'étape suivante est l'exploration du parc national très luxuriant puis la pratique des sports nautiques à Port Stephens dans le Myall Lakes National Park.

Les plages de Byron Bay sont réputées pour leur beauté. Elles sont conseillées pour la prochaine étape, quitte à y rester quelques jours.

Côte Est de l'Australie



Après le passage de la frontière de Queensland au Nord, le premier endroit à découvrir est la Gold Coast, réputée pour être le paradis des surfeurs. Un arrêt à Brisbane est nécessaire avant de continuer le trajet sur Noosa et les plages de Sunshine Coast. Quelques spectacles de baleines lors de leur passage dans la région sont possibles au Hervey Bay. Plus au Nord, les

îles de Whitsunday, et la vue panoramique de la Grande Barrière de corail font sensation. Le trajet peut se terminer dans la ville de Cairns, capitale de la plongée sous-marine, dans laquelle l'exploration des merveilles de la vie marine est conseillée.

1.1.2.2. Du Sud-Ouest jusqu'au Centre (Perth-Alice Springs)

Ce parcours est long de 4.750 km et offre les plus beaux paysages du Sud-Ouest et des déserts de l'outback. Il est conseillé de le faire en deux mois pour jouir au maximum de ces tableaux éblouissants. Comment va-t-on s'y prendre ?

Flâner dans Perth et visiter les musées et les restaurants est une bonne formule pour commencer l'itinéraire. Les magnifiques plages du cap Naturaliste constituent la suite logique de la promenade avant de s'arrêter à Margaret River. Cette région possède les meilleurs vignobles du pays et permet de s'adonner totalement au surf.

Partie Ouest de l'Australie



En continuant vers le Sud, c'est la ville d'Augusta située au cap Leeuwin qui est également un lieu de passage des baleines. Des forêts anciennes se trouvent sur la route menant à Albany, où l'on peut trouver des monuments historiques et faire de la plongée sous-marine. En longeant la côte sud cap vers l'est, on arrive à la ville d'Esperance à partir duquel on peut apercevoir au loin l'archipel de la Recherche. Un saut vers cet archipel fait bénéficier d'un spectacle marin où manchots, oiseaux marins et phoques font bon ménage.

Kalgoorlie-Boulder, un terrain d'exploitation minière, emblème de l'outback du désert, se trouve plus au Nord, à environ 400 km d'Esperance. Mais en continuant vers l'Est, on peut admirer les plages ouvertes directement sur l'Océan, les bourgades côtières et les spots de pêche de la Grande baie australienne avant de rejoindre Eyre, au Sud de la plaine de Nullarbor.

Deux ports, Port Lincoln et Port Augusta, sont les prochaines destinations du Sud. Le premier est le bastion de l'industrie thonière, et peut constituer un bon point de départ pour des randonnées de pêche en mer.

Cap maintenant en direction du Nord vers le Centre de l'Australie, où l'on arrive à Coober Pedy après un long périple sur la route. Coober Pedy est la capitale de l'opale. C'est là que commence l'odyssée dans l'outback, à partir du désert de Simpson jusqu'à Ayers Rock (Uluru), ainsi que National Park en Watarrka (Kings Canyon). Alice Springs est la destination finale de ce circuit, une ville oasis au milieu de MacDonnell.

1.2. L'économie touristique australienne

Compte tenu de ses richesses touristiques, l'Australie a un PIB touristique élevé par rapport aux autres pays. Le PIB touristique est la valeur commerciale des biens et services consommés par les visiteurs dans un pays donné, après soustraction des frais de production. Pour l'Australie, le PIB touristique a été de 4,5 % du PIB en 2001-2002, représentant un montant de 31,8 milliards de dollars australiens.

En Australie, l'industrie du tourisme a représenté en 2002 4,1 % de la totalité de la valeur ajoutée brute générée par l'industrie. Ce pourcentage équivaut à 26,5 milliards de dollars australiens que le tourisme a insufflés à l'industrie, la valeur ajoutée brute d'un pays étant la mesure de la production industrielle la plus courante dans les comptes nationaux, calculée hors taxes et subventions aux produits.

Le transport aérien et l'approvisionnement en eau font partie des principales activités en termes de pourcentage de la valeur ajoutée créée par le tourisme. Le tableau ci-après montre que l'hébergement, les cafés, les restaurants et les services traiteurs en repas à emporter ainsi que les boutiques de vente au détail viennent en second lieu.

Pourcentage en valeur ajoutée générée par le tourisme en 2001-2002²	
Transport aérien et approvisionnement en eau	14,0%
Hébergement	11,0%

² Source : OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie, « EXAMEN DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME EN AUSTRALIE », Juillet 2003.

Cafés, restaurants et points de vente de produits alimentaires à emporter	10,0%
Autres commerces de détail	9,0%
Autres	56,0%

Compte tenu de l'éloignement de l'Australie et de la vaste étendue du pays, le principal produit touristique est le transport des passagers sur longue distance, avant les achats, les repas à emporter ou pris dans les restaurants et l'hébergement, selon le tableau suivant.

Pourcentage des principaux produits touristiques en 2001-2002	
Transport de passagers sur longue distance	17,0%
Achats	15,5%
Repas à emporter ou pris dans les restaurants	15,0%
Hébergement	10,0%
Autres	42,5%

Le niveau de l'industrie touristique australienne est tel qu'il est supérieur à celui des exportations traditionnelles comme le charbon, le fer et l'acier.

Les recettes touristiques de l'Australie sont chiffrées à 70,8 milliards de dollars australiens en 2001-2002 avec 24,1 % emmenées par les visiteurs internationaux.

Consommation touristique en 2001-2002 en 1.000³ de dollars australiens³	
Visiteurs nationaux	53,7
Visiteurs internationaux	17,1
Total	70,8

Autres statistiques montrant l'importance de l'industrie touristique dans l'économie australienne :

- 5,9 % du total de la population active soit 549.000 personnes ont travaillé dans l'industrie touristique ; plus de 50 % des emplois ainsi créés concernent le commerce de détail, l'hébergement, les cafés et les restaurants ;

³ Source : OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie, « EXAMEN DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME EN AUSTRALIE », Juillet 2003.

- en 2003, il y avait plus de 350.000 entreprises liées au tourisme, avec un personnel de moins de 20 individus pour plus de 310.000.

2. Le principe du PVT

Le Programme Vacances-Travail ou PVT intéresse en premier lieu les étudiants de niveau collégial et universitaire qui veulent enrichir leurs expériences de voyage en allant travailler en Australie. Les emplois fournis ne doivent pas obligatoirement correspondre aux orientations collégiales ou universitaires de l'intéressé qui doit être dans la tranche d'âge 18 à 30 ans. Tous les domaines d'activités sont autorisés, pour peu qu'elles soient conformes à la législation australienne.

Une fois sur place, le collégien ou l'étudiant sera traité sur le même pied d'égalité que les ressortissants australiens, en ce qui concerne l'application des lois, des règlements et des usages régissant l'hygiène et les conditions de travail.

Sont bénéficiaires de ce programme Australien les collégiens ou étudiants originaires de vingt pays environ, dont la France, le Canada, et la Belgique.

2.1. Conditions d'obtention du visa

La durée du séjour doit être supérieure à trois mois. Le visa est obligatoire et doit être demandé auprès des services d'immigration de l'ambassade ou du consul Australien. Il faut par ailleurs s'assurer que l'emploi sollicité soit bien dans le cadre de la légalité pour éviter l'emprisonnement, le renvoi forcé en France et la fermeture définitive de la frontière australienne pour les récalcitrants.

Il faut noter qu'il existe également des sociétés françaises établies en Australie. Il est par conséquent intéressant de contacter l'Ambassade Australienne, d'autant plus que l'Australie n'a pas fixé de quotas. On peut par conséquent postuler durant toute l'année.

Le dossier de demande de visa peut être retiré sur le site suivant :

http://www.france.embassy.gov.au/parifrancais/WHM_fr.html

2.1.2 Pour le candidat français

La possibilité de faire un programme Vacances-Travail a débuté le 2 Janvier 2004 pour les jeunes français de 18 à 30 ans. Les frais du voyage par avion tournent entre 700 et 1.200 euros. Le visa valable un an avec possibilité d'exercer un travail rémunéré doit être sollicité auprès de l'Ambassade d'Australie. Le travail est cependant limité à trois mois avec un seul employeur. C'est une expérience supplémentaire qui peut être consigné dans le Curriculum Vitae de l'intéressé.

Aucune restriction n'est requise au détenteur du visa Vacances-Travail : il peut exercer dans tous les domaines d'activité mais la durée d'un emploi ou d'un stage ne doit pas être supérieure à 6 mois. Il ne peut pas non plus étudier plus de 4 mois. Ce n'est donc pas un visa de travail, ni un visa d'étude.

Ceux qui ont déjà travaillé en Australie au moins trois mois avec un visa Vacances-Travail peut renouveler une deuxième demande sur place, pour une nouvelle période de 12 mois.

La langue officielle de l'Australie est l'anglais. Le candidat doit savoir cette langue afin de pouvoir communiquer et de travailler en toute quiétude.

Les demandes de visa peuvent se faire sur internet.

2.1.3. Pour l'entreprise australienne

En Australie, c'est le ministère de l'Industrie, du Tourisme et des Ressources (Department of Industry, Tourism and Resources, DITR) en collaboration avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la formation, qui définit les compétences de base dans le secteur touristique et de l'accueil pour procurer les produits et services demandés sur un marché touristique de plus en plus concurrentiel.

Il s'agit de créer et d'organiser la mise à disposition et l'accessibilité de formations touristiques, notamment dans les zones rurales et reculées et le mettre en corrélation avec les qualifications professionnelles et les besoins des particuliers et des entreprises.

Les innovations récentes dans le domaine de l'éducation pour soutenir l'industrie touristique, concernent le renforcement de la politique de séduction des formations touristiques australiennes pour les étudiants étrangers et, plus généralement, l'accession à l'étranger des possibilités d'éducation et de formation en Australie. L'industrie touristique se développera encore plus étant donné que les étudiants étrangers ont l'habitude de beaucoup voyager lors de leur séjour en Australie et de recevoir de nombreux visiteurs de l'étranger, c'est-à-dire leurs amis et leurs parents.

Les entreprises australiennes qui veulent coopérer pour recevoir des stagiaires ou travailleurs temporaires étrangers doivent se mettre en contact avec le Ministère de l'emploi et des relations professionnelles. Ce ministère joue le rôle de facilitateur dans l'élaboration de conventions salariales pour les entreprises touristiques. Ces conventions autorisent les professionnels d'embaucher des employés étrangers pour occuper les postes vacants exigeant ou non des compétences particulières. Certains peuvent par exemple travailler comme guides accompagnateurs.

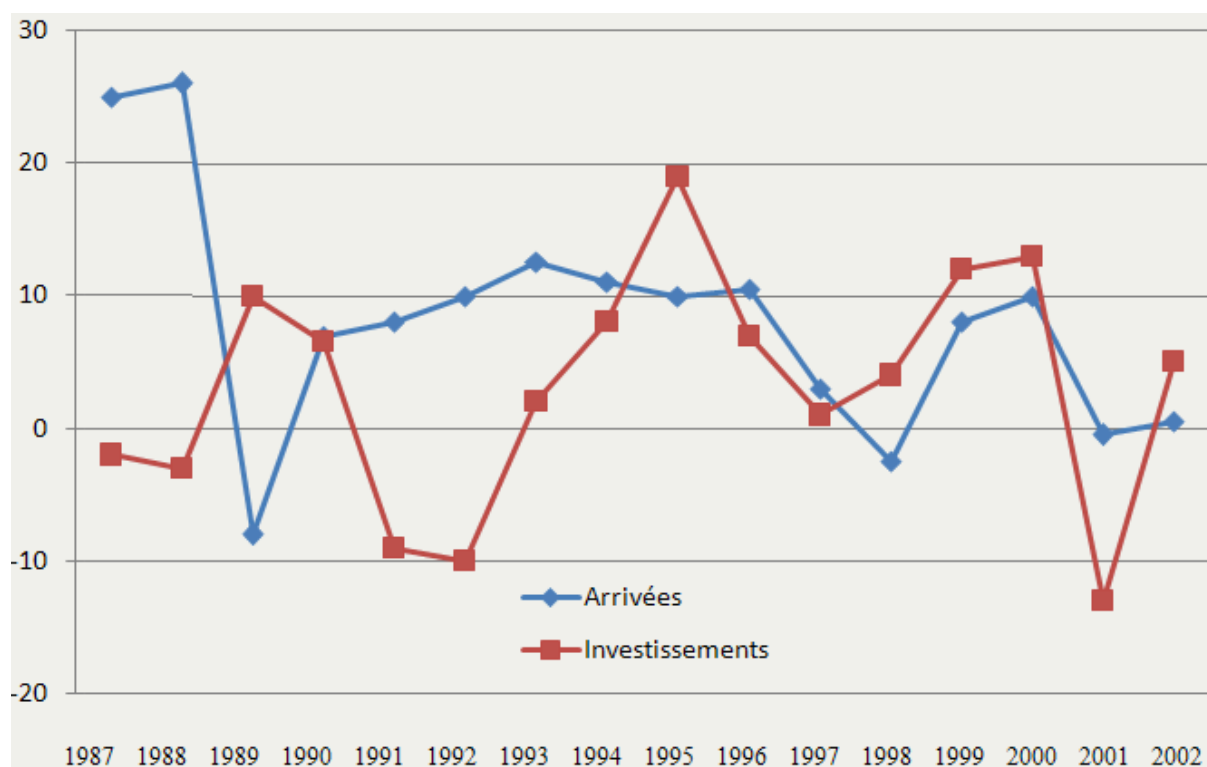
2.1.4. Les statistiques

2.1.4.1. Le tourisme entrant en Australie de 1993 à 2002

Une forte chute des arrivées des touristes étrangers a été constatée en 1989 à la suite d'une grève des pilotes d'avion. Cela a entraîné une baisse importante de l'investissement touristique en 1991-92. Les courbes du taux d'investissement et du taux d'arrivée des étrangers ont ensuite évolué presque parallèlement. Les Jeux Olympiques de 2000 à Sydney ont relancé les investissements qui ont de nouveau rechuté en 2001. Le schéma suivant retrace l'évolution de ces deux courbes entre 1987 et 2002.

Taux de croissance de l'investissement touristique et des arrivées de visiteurs étrangers en Australie, de 1987 à 2002⁴

⁴ Source: Bureau of Tourism Research (données non publiées).



La croissance des visiteurs internationaux en Australie tourne autour de 100% tous les dix ans. Ça n'a pas été le cas pour les années 1990 du fait de la crise financière des pays asiatiques de 1997-1998. L'handicap de l'Australie en industrie touristique est aussi son éloignement par rapport aux pays européens. Elle est en conséquence dépendante du transport aérien car n'est pas accessible ni par la route ni par la voie ferrée.

Les attentats du 11 Septembre 2001 et la faillite d'une compagnie nationale de transport aérien ont influencé défavorablement la venue de touristes étrangers. On a constaté un léger recul entre 2001 et 2002, principalement à cause également de l'accroissement inquiétant de l'épidémie de pneumopathie atypique (SRAG).

Le Japon, la nouvelle Zélande et les autres pays d'Asie sont en tête concernant l'envoi de touristes en Australie. Ils représentent la moitié des visiteurs étrangers du pays, avec plus de 16% du total pour chacun.

Le tableau suivant montre, entre 1993 et 2002, l'évolution des arrivées en provenance des principaux pays fournisseurs de clients touristiques.

Arrivées de visiteurs internationaux : principaux marchés entrants et total⁵ (en milliers)

Pays/Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Nouvelle Zélande	499	480	538	672	686	709	729	817	815	790
Japon	671	721	783	813	814	751	707	721	674	715
Chine	22	30	43	54	66	77	93	120	158	190
Singapour	155	188	202	223	239	247	267	286	296	287
Corée du Sud	62	111	168	228	234	67	109	157	176	190
Autres pays d'Asie	474	611	677	774	775	648	690	736	714	696
RU	310	335	348	368	411	468	528	580	617	643
Autres pays d'Europe	327	386	404	431	464	484	544	615	562	538
USA	332	344	363	378	394	446	495	576	540	525
Total	3059	3434	3726	4165	4318	4167	4459	4931	4856	4841
Variation		12,3%	8,5%	11,8%	3,7%	-3,5%	7,0%	10,6%	-1,5%	-0,3%

Si on analyse uniquement les données statistiques de 2002, les visiteurs étrangers proviennent principalement de quatre pays : Nouvelle Zélande, Japon, Royaume Uni et Etats-Unis. Singapour vient en cinquième rang, suivie de la Malaisie et de Hong Kong comme le montre le tableau suivant.

Arrivées de visiteurs internationaux : principaux pays de résidence, 2002⁶

Place	Pays	Visiteurs (en milliers)	Part de marché (%)
1	Nouvelle Zélande	790	16,3
2	Japon	715	14,8

⁵ Source: Overseas Arrivals and Departures, Cat No. 3401.0, Australian Bureau of Statistics 2002.

⁶ Source: Overseas Arrivals and Departures, Cat No. 3401.0, Australian Bureau of Statistics 2002

3	Royaume Uni	643	13,3
4	Etats Unis	525	9,0
5	Singapour	287	6,0
6	Chine	190	3,9
7	Corée	190	3,9
8	Malaisie	159	3,2
9	Hong Kong	151	3,2
10	Allemagne	135	2,8
	Total des 10 premiers pays visiteurs	3 696	76,4

Voyons maintenant les raisons des arrivées de ces visiteurs internationaux en 2002, par pays de provenance. Ci-après le tableau recensant les motifs des arrivées des visiteurs internationaux en Australie pour l'année 2002.

Arrivées de visiteurs internationaux : pays de résidence et objet de la visite, 2002⁷
(pourcentage)

Pays	Congés	VAP	Affaires	Educatio n	Emploi	Autres
Nouvelle Zélande	44	26	24	1	2	3
Japon	81	4	6	4	> 1	4
Royaume Uni	53	33	8	2	3	2
Etats Unis	44	18	22	9	1	5
Singapour	57	13	16	8	1	4
Chine	44	12	27	11	2	3
Corée	68	9	12	9	1	1
Malaisie	58	18	12	10	1	1
Hong Kong	49	24	15	10	1	1
Allemagne	69	12	9	6	1	2
Total (tous pays)	57	17	15	7	1	3

⁷ Source: International Visitors in Australia; December Quarter 2002, BTR.

Nous pouvons constater que les étrangers viennent en Australie principalement pour y passer des vacances (presque 60 %) ; 17 % d'entre eux viennent pour rendre visite à des amis et à des parents (VAP), et 15 % pour affaires. Les chinois et les américains débarquent en Australie plus pour affaires que pour rendre visite à des parents.

Fait intéressant, l'éducation (7 %) et l'emploi (1 %) représentent une faible portion des arrivées. Il était grand temps pour l'Australie de lancer son Programme Vacances-Travail.

Les statistiques australiennes avaient prévu pour 2004 un accroissement de l'ordre de 10 % sur les arrivées de visiteurs internationaux, avec une prédominance de la Chine, en termes de pourcentage d'accroissement.

Arrivées de visiteurs internationaux, par principaux marchés entrants : Conseil des prévisions sur le tourisme (% de variation annuelle)⁸

Année	2003	2004	Taux de croissance annuel moyen
Nouvelle Zélande	0,9	3,0	2,2
Japon	-6,9	12,5	2,7
Chine	-17,7	29,7	12,6
Singapour	-9,6	11,6	3,5
Corée du Sud	-0,7	15,1	8,0
Autres pays d'Asie	-13,9	16,7	5,4
RU	-3,6	6,9	4,0
Autres pays d'Europe	-0,2	6,7	5,1
USA	-4,5	7,5	3,8
Total	-5,3	9,8	4,6

2.1.4.2. Les visas Vacances-Travail délivrés aux français en 2008

⁸ Source: Tourism Forecasting Council, May 2003, www.industry.gov.au/tfc.

Entre 2004 et 2008, le Programme Vacances-Travail (PVT) a connu un essor considérable. L'Australie, à elle seule, a reçu plus du double de jeunes français en 2008 par rapport à 2004, soit un accroissement de 137,4 %. Le Canada, la Nouvelle Zélande et le Japon ne sont pas en reste car l'augmentation en pourcentage est de 220,7 % entre 2004 et 2008 pour ces trois pays. Le tableau ci-après donne le nombre de Visas Vacance-Travail délivré aux français en 2004 et 2008.

Pays	2004	2008	Evolution
Australie ⁹	3 836	9 108	137,4%
Canada ¹⁰	1 000	4 085	308,5%
Nouvelle Zélande ¹¹	747	1 908	155,4%
Japon ¹²	305	587	92,5%
Total	5 888	15 688	166,4%

15.688 jeunes français ont donc pu bénéficier du Programme Vacance-Travail en 2008 (accroissement de 166,4 %), chiffre qui augmente d'année en année, car la France a signé des accords avec Singapour (2008) et avec la Corée du Sud (2009).

Les pays partenaires de la France en Programme Vacance-Travail sont actuellement l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du Sud et Singapour. D'autres accords sont en cours de négociations.

Ces réciprocités ne s'appliquent pas seulement entre la France et les pays partenaires. Le tableau suivant indique de manière significative l'importance des accords de mobilité.

Nombre de pays avec qui les trois pays suivants ont signé des accords de mobilité

Pays	2000	2008
Australie	19	24
Nouvelle Zélande	-	31
Canada	-	16

⁹ Source : Ambassade d'Australie en France

¹⁰ Source : Ambassade du Canada en France

¹¹ Source : Ambassade de Nouvelle-Zélande en France

¹² Source : Ambassade du Japon en France

Cette ouverture pour le tourisme a incité certains pays à augmenter le nombre de visas qu'ils délivrent. Ainsi, l'Australie a délivré 134.000 visas en 2008 contre seulement 78.000 en 2000, pour finalement supprimer le quota des visas en 2009¹³.

Cette politique lui permet de favoriser le Programme Vacances-Travail, en vue de combler le manque de main d'œuvre agricole et de développer l'économie. Le gouvernement de la Nouvelle Zélande lui a emboîté le pas en supprimant également ses quotas de visas en 2009.

3. Les textes australiens

Plusieurs mesures législatives ont été émises pour renforcer le secteur touristique. Les autorités fédérales des Etats et des Territoires ont ratifié la Loi de 1987 sur la Commission australienne du tourisme (Australian Tourist Commission Act 1987). Cette Commission a pour mission principale d'augmenter le flux de visiteurs internationaux et d'optimiser les retombées économiques de ces touristes internationaux.

3.1. L'ACT ou Australian Tourist Commission (Commission australienne du tourisme)

L'ACT ou Australian Tourist Commission a été créée par législation spéciale en 1967 pour soutenir l'Australie en tant que destination touristique internationale. La Commission, dirigée par dix membres, gère plus de deux cents employés répartis dans 14 pays.

Son budget annuel est de l'ordre de 122 millions de dollars australiens. Les principaux objectifs de l'ACT sont :

- sensibiliser la population australienne sur l'industrie australienne du tourisme ;
- optimiser les effets positifs pour l'Australie générés par les visiteurs étrangers ;
- collaborer avec d'autres organismes concernés à promouvoir les principes du développement touristique respectueux de l'environnement et à sensibiliser aux conséquences sociales et culturelles du tourisme international en Australie ;
- mettre constamment à jour le site Web www.australia.com, pilier des programmes de marketing de la Commission concernant les professionnels et les consommateurs ;

¹³ Source : Etude Evaluation of Australia's Working Holiday Maker (WHM) program – 29 February 2009. NLS - National Institute of Labour Studies. Flinders University, Adelaide, Australia.

- animer le " Visiting Journalists Programme " (Programme des journalistes invités), service réservé aux professionnels et géré par l'ATC, qui offre une occasion unique aux voyageurs, grands et petits, d'accéder aux médias mondiaux et de présenter leur produit sur les principaux marchés dans le monde entier. Des journalistes sont contactés dans chaque marché étranger et sont invités à participer au programme. La publicité générée par ces visites dépasse selon les estimations 2 milliards de dollars australiens et atteint plus d'un milliard de personnes dans le monde entier chaque année ;
- doter l'Australie du label " Brand Australia " (image de marque australienne à l'international) en tant que pays à visiter. Cette image de marque fait ressortir les éléments qui différencient l'Australie du reste du monde et présente l'Australie comme une destination où règnent la liberté d'esprit, l'optimisme, la joie de vivre et l'émancipation et permettant de faire des expériences très variées ;
- appuyer les efforts de promotion à l'étranger de l'industrie australienne du tourisme, en collaboration avec les autorités des États et des Territoires chargées du tourisme ;
- mettre en place avec l'Australian Trade Commission ou Austrade (Commission du commerce australien) un cadre adapté aux actions de coordination et d'identification des actions communes spécifiques à entreprendre, permettant aux entreprises australiennes d'élargir leurs marchés à l'étranger et de gagner des parts d'exportations ;
- recenser avec les organismes touristiques publics des États et Territoires les opportunités à saisir pour accroître le retour collectif sur l'investissement dans le marketing, dans le cadre de l'alliance de marketing de la destination Australie (Destination Australia Marketing Alliance) ;
- travailler en étroite collaboration avec la Commission australienne du commerce (Australian Trade Commission, Austrade), principal organisme public australien de promotion des exportations ;
- contribuer à l'augmentation du nombre des visiteurs étrangers venant en Australie ;
- surveiller étroitement les conséquences du tourisme international sur l'environnement naturel et la société australienne en élaborant un programme de suivi et un compte-rendu régulier ;
- héberger la Australian Tourism Exchange (ATE), la plus grande foire annuelle de l'hémisphère sud de l'industrie des voyages, qui rassemble chaque année plus de 3000 entreprises australiennes et 700 représentants étrangers, et organiser les missions d'étude à destination des principaux marchés ;

- intensifier la réputation de l'Australie à l'étranger en tant que destination touristique.

3.2. Le cadre juridique en matière de tourisme

Les agences de voyage agréées sont régies par des lois des Etats/Territoires et doivent remplir certaines conditions. Parmi celles-ci, il leur est demandé de participer au Fonds de compensation de l'industrie des voyages, le TCF ou Travel Compensation Fund. Ce fonds permet de se prémunir d'une faillite éventuelle de l'agence des voyages, pour la sécurité des touristes.

Le cadre juridique comprend également des lois sur l'hôtellerie (Innkeeper Acts), qui protègent les prestataires de services d'hébergement contre certains abus des clients, notamment sur la responsabilité des biens perdus par ces derniers.

3.3. Lois fédérales sur la protection de l'environnement

Jalouse de son patrimoine environnemental, l'Australie a mis en place la loi de 1999 sur la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité (Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999). Cette loi régit les activités pouvant être acceptées en territoire australien. Ce sont les zones inscrites dans le patrimoine mondial, les zones humides régies par la Convention de Ramsar, et en principe sur tout site consigné comme faisant partie du patrimoine national australien.

3.4. Législation sur les organismes touristiques

La pluralité des activités touristiques en Australie fait intervenir des sociétés et des associations de différents secteurs : hôtels, motels, agences de voyage, propriétaires de terrains de camping et de caravanning, des compagnies aériennes, des loueurs de voiture, des restaurants, des organisateurs de séjours de tourisme de nature, des traiteurs, des gestionnaires de parcs, des organisateurs de réunion, etc. Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et des Ressources (Department of Industry, Tourism and Resources, DITR) formule et met en œuvre les politiques et programmes fédéraux qui régissent les industries du tourisme.

Il collabore avec les principaux organismes touristiques australiens suivants :

3.4.1. La NTA

La NTA coordonne la politique et la représentation du tourisme australien. Elle a pour mission de bien représenter le tourisme auprès du gouvernement fédéral et d'appuyer la mise au point d'une stratégie touristique nationale. Elle regroupe les syndicats professionnels du tourisme et les conseils du tourisme pour les Etats et les Territoires. Cet organisme touristique rassemble également en son sein les associations qui représentent les organisateurs de réunions, les organisateurs de conventions, les écoles de tourisme, les compagnies aériennes, les boutiques hors taxes, les fournisseurs d'hébergement et les agences de voyage.

3.4.2. TTF Australia

Cet organisme touristique participe au développement de la politique du tourisme et des infrastructures annexes pour le compte de ses membres, qui sont les directeurs des deux plus gros investisseurs, opérateurs et promoteurs des secteurs du tourisme, des transports et des infrastructures en Australie.

3.4.3. ATEC ou Australian Tourism Export Council (Conseil australien du tourisme d'exportation)

L'ATEC représente les intérêts de plus d'un millier de professionnels du tourisme à destination de l'Australie dispersés à travers tout le pays. C'est l'association qui est en contact permanent avec les gouvernements de la fédération, des Etats et des Territoires et d'autres organismes touristiques. L'ATEC a élaboré un programme d'accréditation nationale et un code de conduite, et est parmi les acteurs dans la coordination de la participation du tourisme australien à l'Accord de visa pour les voyages en groupe que l'Australie a conclu avec la Chine.

3.4.4. Australian Hotels Association (AHA)

L'AHA est une association qui protège les intérêts des employeurs de l'hôtellerie australienne, notamment dans la représentation nationale en matière de tourisme, d'imposition, de taxes à la consommation ainsi que des relations entre les syndicats et le patronat.

4. Les retombées économiques

Les efforts de l'Australie et d'autres pays comme la Nouvelle Zélande et le Canada pour créer avec plusieurs pays des accords de partenariat sur la mobilité, notamment l'adoption de programmes Vacance-Travail à l'intention des jeunes sont notoires.

L'Australie en particulier a lancé plusieurs projets pour rationaliser les procédures d'octroi des visas. Elle veut absolument faire épanouir son agriculture en manque de travailleurs et la solution du Visa Vacance-Tourisme semble toute indiquée pour répondre à ce besoin.

Le gouvernement français, soucieux d'apporter de l'aide à la jeunesse française, afin de juguler même partiellement le taux de chômage, s'est engagé à accompagner le mouvement programme Vacance-Travail.

4.1. En Australie

C'est le Ministère de l'immigration et des affaires multiculturelles et ethniques (DIMIA) qui s'occupe de la gestion de la politique australienne en matière de visas.

L'Office en ligne de voyages fait partie des actifs de ce ministère. En 2003, près de 85 % des étrangers entrant en Australie préfèrent se connecter à ce site web pour éviter les longues formalités douanières à l'arrivée. Les services de l'ETA – service de simplification de formalités offert aux ressortissants de 33 pays pour des séjours touristiques de courte durée ou pour des voyages d'affaires – sont maintenant accessibles par l'Internet.

L'effet de la politique de mobilités s'est fait déjà ressentir dans ce pays d'accueil.

4.1.1. Entreprises prospères

La poursuite du développement des accords de réciprocité sur les vacanciers au travail a permis à l'Australie d'accueillir chaque année 80.000 jeunes, créant environ 8.000 emplois à temps plein, le plus souvent dans le tourisme, mais aussi dans l'organisation d'événements, dans la construction (Bâtiments et Travaux Publics), dans le travail de bureau, le travail à la ferme...

Ce programme contribue à l'essor de l'industrie touristique, mais favorise aussi le développement culturel et social des jeunes et la compréhension mutuelle entre l'Australie et d'autres pays.

Nous avons déjà annoncé que l'arrivée des visiteurs internationaux est en perpétuelle croissance. Le pari de l'industrie touristique australienne est maintenant de rentabiliser au maximum, et de profiter de cette opportunité pour aider le secteur agricole à se relever.

Ce défi dépendra maintenant des efforts que le pays va mettre sur la qualité de la commercialisation de l'Australie. Celle-ci doit être perçue comme une expérience exceptionnelle et non plus une simple destination touristique. La stratégie à adopter est de changer des changements structurels sur la base des principes de durabilité et de diversification des produits.

Les entreprises locales pourront profiter de cette stratégie de changements structurels si toutes les composantes du gouvernement australien sont partie prenante. Il faut en effet savoir que le Commonwealth of Australia est un état fédéral démocratique qui a trois niveaux de gouvernement : fédéral, des états/territoires et local.

Le gouvernement fédéral dirige les affaires suivantes qui concernent plus d'un seul état : l'immigration, les affaires extérieures, les douanes, le commerce et l'investissement internationaux, les relations industrielles, la monnaie, les droits d'auteur et les brevets, la défense, les entreprises nationales, la fiscalité, les télécommunications, la sécurité sociale, l'immigration, les affaires extérieures et les territoires.

Le gouvernement fédéral développe le marketing international de l'Australie, le traitement des visas touristiques, le perfectionnement des compétences et les normes, l'exploitation d'une base de données sur le secteur, l'investissement, les accords sur les services aériens, la qualité et le développement des produits, l'infrastructure touristique, l'interface entre le tourisme et l'environnement, et la viabilité à long terme et la rentabilité de l'industrie.

Ces différentes actions vont forcément raffermir le tissu économique de l'Australie et rendre prospères les entreprises qui accueilleront les vacanciers-travailleurs.

Il y a six Etats et deux Territoires en Australie, et chaque Etat et chaque Territoire a un gouvernement, responsable de l'aménagement urbain, de l'eau, de l'enseignement, des relations industrielles, des services aux familles, des testaments, du logement, du transport des gouvernements locaux et de tous les autres domaines qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral.

Les gouvernements des Etats et des Territoires vont aider les entreprises australiennes en leur assurant des services et une assistance sous forme de promotion du tourisme en procédant à la construction et l'entretien des routes, aéroports, ports, voies ferrées et parcs, la mise à disposition d'équipements pour les loisirs et les services d'information. Toutes ces interventions vont dans le sens du développement des entreprises australiennes

Enfin, les gouvernements locaux décident des demandes d'aménagement, de la collecte des déchets, des parcs et réserves locaux, des routes et chemins, et de la plupart des domaines relatifs aux civilités locales. Les gouvernements locaux aident les entreprises australiennes liées au tourisme en fournissant l'infrastructure touristique, en prenant des arrêtés et des décisions influant sur le développement du tourisme, et en assurant l'entretien des attractions touristiques, tels que les parcs locaux et les plages.

4.1.2. Développement du Centre d'études en coopération pour le tourisme durable

Le Centre d'études en coopération pour le tourisme durable ou CRCST est le plus gros organisme public australien d'études sur le tourisme. Ce Centre obtient régulièrement des financements conséquents du gouvernement fédéral. Elle a obtenu par exemple, dans la première décade de l'année 2000, une deuxième tranche de financements de plus de 26,7 millions de dollars australiens.

2 millions de dollars australiens supplémentaires ont été également octroyés au CRCST pour mieux asseoir sa réputation en tant que l'un des principaux organismes mondiaux d'études, d'enseignement et de formation. Le CRCST ne cesse d'attirer davantage d'étudiants vers les instituts d'enseignement touristique australiens.

Le CRCST fournit aux entreprises locales des connaissances et des informations sans cesse renouvelées afin que celles-ci puissent s'armer stratégiquement pour l'accueil des étudiants

étrangers des programmes de Vacance-Travail. Il partage également avec les communautés et les gouvernements ces acquis pour améliorer la durabilité environnementale, économique et sociale du tourisme. La Commercialisation des études du CRCST rend possible un secteur touristique australien dynamique, concurrentiel sur le plan international et durable.

Pour cela, le CRCST cherche constamment à élargir les horizons de la recherche sur le tourisme, en étudiant méticuleusement le potentiel touristique de l'Australie, et en primant sur la durabilité de leurs effets sur les clients. Il compte énormément sur le soutien public et privé car ses actions se reposent sur la coopération et l'interdisciplinarité.

Afin d'assurer ses capacités à soutenir la normalisation mondiale dans les pratiques écologiquement durables et des normes globales dans la gestion environnementale de la région Asie-Pacifique, le CRCST a créé un partenariat conjoint avec Green Globe Asia Pacific.

Cette alliance a créé une remarquable synergie qui a permis au Centre d'études en coopération pour le tourisme durable (CRCST) d'être parmi les centres de renommée mondiale.

4.1.3. Autres

L'industrie touristique d'un pays concerne tous les secteurs d'activité, que ce soit directement ou indirectement.

Les retombées directes se font ressentir sur le transport aérien, sur les centres hôteliers et la restauration. Les activités dans et autour des grands aéroports australiens bénéficient également de cette manne : les agences de voyage, les tours opérateurs, les organismes de change, les banques, le petit commerce, l'artisanat.

Les retombées indirectes concernent la vie de la population locale en générale, du fait de la promiscuité et des échanges avec ces touristes étrangers : partage des expériences, des cultures, des modes de vie, des nouveautés dans tous les domaines. L'envol de l'industrie touristique, lorsqu'elle est bien gérée et ne dérive pas sur les malversations et perversités diverses, est toujours source d'enrichissement d'accueil.

4.2. Pour la France

Le gouvernement français a signé avec les pays suivants des accords relatifs au programme " vacances - travail " :

- Australie : accord entre la France et l'Australie relatif au programme " vacances - travail " signé à Canberra le 24 novembre 2003 et entré en vigueur le 21 février 2004 (décret n°2004-264 paru au Journal officiel du 26 mars 2004) ;
- Nouvelle-Zélande : convention relative au programme vacances - travail entre la France et la Nouvelle-Zélande signé à Paris le 2 juin 1999 et entrée en vigueur le 6 avril 2000 (décret n°2000-400 paru au Journal officiel du 12 mai 2000) ;
- Canada : accord entre la France et le Canada relatif aux échanges de jeunes signé à Paris le 3 octobre 2003 et entré en vigueur le 1er mars 2004 (décret n°2004-200 paru au Journal officiel du 4 mars 2004) ;
- Japon : accord entre la France et le Japon relatif au visa " vacances - travail " signé à Paris le 8 janvier 1999 et entré en vigueur le 15 juillet 2000 " (décret n°2000-725 paru au Journal officiel du 2 août 2000) ;
- Corée du Sud : accord entre la France et la République de Corée relatif au programme " vacances-travail " signé à Séoul le 20 octobre 2008 et entré en vigueur le 1er janvier 2009 (décret n°2009-31 paru au Journal officiel du 11 janvier 2009).

Au-delà des opportunités offertes à la jeunesse française de découvrir de nouveaux horizons, la France peut profiter des programmes Vacance-Travail pour recueillir de nouvelles orientations dans l'éducation.

4.2.1. Etat : renforcement politique de l'éducation

L'ouverture à d'autres formes d'éducation est toujours profitable à un pays comme la France. L'organisation et la gestion de l'enseignement en France sont sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation nationale, conjointement avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le ministère de l'Éducation nationale s'occupe de l'organisation et de l'administration du système éducatif, de l'école maternelle au baccalauréat, sauf pour l'enseignement agricole qui

est sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et pour les lycées de la défense qui est sous l'apanage du ministère de la Défense.

Les élèves destinés à faire des carrières spécifiques dans des ministères ont leurs établissements propres au niveau secondaire et sont gérés par leur propre ministère.

Le principe de compétences partagées selon les lois de décentralisation de 1982-83 et 2003-04 a confié certaines compétences aux collectivités territoriales, plus particulièrement celles relatives aux locaux et au personnel ouvrier et technique. Ainsi, sous la direction du recteur d'académie, les communes gèrent le primaire, les départements les collèges, et les régions les lycées et les centres de formation d'apprentis.

Le ministère de l'Éducation nationale est le responsable exclusif de l'élaboration et de la mise en œuvre du contenu des enseignements et des programmes scolaires, ainsi que de son application.

Sa responsabilité lui permet de définir l'aménagement et la gestion des cursus scolaires, des filières, les modalités de l'orientation des élèves, la délivrance des diplômes nationaux. Le ministère de l'Éducation nationale maintient également le monopole de la collation des grades et diplômes universitaires, autrement dit la maîtrise totale des compétences pédagogiques.

En résumé, l'Etat a l'entière responsabilité :

- du recrutement, de la rémunération et de la gestion des personnels chargés de l'administration et du bon fonctionnement du service public éducatif et des établissements y concourant (personnels de direction et d'encadrement, personnels administratifs et financiers...);
- du recrutement, de la rémunération et de la gestion de la carrière de l'ensemble des personnels enseignants ;
- des dépenses pédagogiques ;
- de la réglementation en matière éducative (réglementation publiée au Bulletin officiel de l'Éducation nationale) ;
- de la planification, de l'évaluation et de l'inspection ;
- de la définition des programmes scolaires et de leur contenu ;

- de la collation des grades et de la délivrance des diplômes nationaux ;
- de l'organisation des cursus scolaires et universitaires.

C'est une lourde responsabilité, et la France se doit de dispenser à sa jeunesse l'éducation nécessaire pour que celle-ci à long terme des adultes responsables et ouverts, prenant en main la destinée de son pays.

Le programme Vacances-Travail peut largement contribuer à l'atteinte de cet objectif, si les étudiants qui y participent font un « feed-back » de leur vécu dans cet immense pays, expériences que l'Etat peut insérer dans son programme éducatif et faire profiter ainsi les élèves d'autres façons de raisonner.

Ce n'est pas faute de moyens, puisque le budget du ministère de l'Éducation nationale dans le Projet de loi de finances pour 2009¹⁴ se dessinait comme suit (montant en euros) :

Programmes	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement
Enseignement scolaire public du premier degré	17 263 218 282	17 263 218 282
Enseignement scolaire public du second degré	28 685 718 465	28 685 718 465
Vie de l'élève	3 772 721 205	3 772 721 205
Enseignement privé du premier et du second degré	6 946 656 559	6 946 656 559
Soutien de la politique de l'éducation nationale	2 071 800 491	2 067 585 708
Enseignement agricole (pour mémoire)	1 268 679 863	1 255 279 863
Mission globale	60 008 794 865	59 991 180 082

4.2.2. Candidat : expériences enrichissantes

Le Programme de vacances-travail en Australie, a été initialisé, rappelons-le, en 1986. Il est le résultat d'une coopération australienne avec les Programmes d'échanges internationaux (PÉI),

¹⁴ Source du tableau : Projet annuel de performance de la mission « enseignement scolaire » annexé au projet de loi de finances pour 2009, p. 12.

et la division australienne du partenaire britannique du PVTE, la British Universities North America Club (BUNAC).

Des départs individuels de janvier jusqu'à la fin de juillet et plusieurs départs en groupe en septembre et en octobre sont organisés chaque année, et les participants arrivent à Sydney où le transport depuis l'aéroport et l'hébergement dans un hôtel à prix modique pendant deux jours sont compris dans les frais du programme. Une fois sur place, les étudiants bénéficient d'une séance d'orientation à Sydney pour tous les étudiants le lendemain de leur arrivée. La prise en charge par le PÉI comprend également l'ouverture de comptes en banque pour tous les participants et la fourniture gratuite de comptes de courrier électronique et de boîte vocale.

Il n'est pas nécessaire d'être étudiant pour bénéficier du programme. Pour permettre aux participants de circuler à travers tout le pays et de cumuler des expériences, presque dans tous les domaines d'activité, le gouvernement australien exige des participants de ne pas travailler plus de trois mois pour le même employeur.

D'autres options, comme le programme Vacances-Travail étudiants (PVTE) Pacifique Sud sont offertes uniquement aux étudiants. Ces derniers auront la possibilité de rallier l'Australie et la Nouvelle Zélande dans leur programme.

Conclusion

Le programme Vacances-Travail constitue certainement une bonne formule pour une réciprocité des échanges pour que chaque pays et les participants puissent bénéficier des effets positifs qu'il procure. Des précautions doivent quand même être prises par les deux parties.

Même si l'Australie possède l'une des industries touristiques les plus concurrentielles au monde, une collaboration étroite du secteur avec son gouvernement sur les principaux objectifs publics doit être instituée afin de garder une croissance durable et à long terme.

Il est par ailleurs essentiel que l'Australie soit consciente qu'étant une fédération de gouvernements, les trois niveaux de gouvernement coopèrent entre eux et coordonnent leurs activités pour tout ce qui touche la formulation et la mise en oeuvre de la politique du tourisme. Cette coordination doit inclure les actions suivantes :

- adoption d'une démarche mieux coordonnée et plus collaborative en matière de mise à disposition de données et études ;
- meilleure planification, formulation et application du marketing touristique afin de rationaliser l'utilisation des ressources et de maximiser le retour sur investissement ;
- mise en place d'un cadre intergouvernemental de coordination nationale du développement du tourisme pour les autorités fédérales, des États et des Territoires ;
- mise en place d'une infrastructure du transport efficace aux fins du tourisme, comprenant de meilleures liaisons de transport intermodal ;
- ouverture à la concurrence du transport aérien international australien.

Toutes ces actions vont permettre de consolider la réputation du pays en tant que destination sûre pour les voyageurs internationaux, surtout les bénéficiaires du programme Vacances-Travail. Le secteur agricole ne s'en portera que mieux.

Pour la France, si elle fait partie des pays partants pour ce programme de visa Vacances-Travail, c'est qu'elle a déjà prévu les bienfaits à long terme d'une telle politique. Elle devra en conséquence continuer dans cette voie et encourager les jeunes français à participer à ce programme.

BIBLIOGRAPHIE

- Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, Histoire du ministère de l'Intérieur de 1790 à nos jours, Paris, La Documentation française, 1993 ;
- Australian Bureau of Statistics (Bureau australien des statistiques - ABS), 2003. Australian National Accounts 2001-02 : Tourism Satellite Account, Catalogue Number : 5249.0 (Comptes nationaux australiens 2001-2002 : Compte annexe du tourisme, numéro de catalogue :5249.0), ABS, Canberra ;
- Australian Bureau of Statistics (Bureau australien des statistiques-ABS), 2002. Domestic Tourism (tourisme intérieur), Catalogue Number (numéro de catalogue) : 1301.0-2002, ABS, Canberra ;
- Australian Bureau of Statistics (Bureau australien des statistiques - ABS), 2003. Overseas Arrivals and Departures April 2003 (Arrivées et départs des étrangers avril 2003), Catalogue Number (numéro de catalogue) : 3401.0, ABS, Canberra ;
- Australian Bureau of Statistics (Bureau australien des statistiques - ABS), 2003. Year Book Australia, Tourism: International Outbound Tourism (Annuaire du tourisme australien : tourisme international au départ d'Australie), Catalogue Number (numéro de catalogue) : 1301.0-2003, Commonwealth of Australia (Commonwealth d'Australie) ;
- Bernard Toulemonde (dir.), Le Système éducatif en France, La Documentation française, coll. « Les notices », Paris, 2003 ;
- Bureau of Tourism Research (Bureau des études sur le tourisme- BTR) 2003, Tourism Expenditure by International Visitors in Australia's Regions (Dépenses touristiques des visiteurs internationaux dans les régions australiennes) 1998. BTR, Canberra ;
- Bureau of Tourism Research (Bureau des études sur le tourisme - BTR), 2003. International Visitors in Australia (visiteurs internationaux en Australie). Quarterly Results of the International Visitor Survey, December 2002 (résultats trimestriels de l'enquête sur les visiteurs internationaux, décembre 2002), BTR, Canberra ;
- Bureau of Tourism Research (Bureau des études sur le tourisme -BTR), 2002. Show Me the Money, A Market Segment Approach to Spending by International Travellers (Montrez-moi l'argent, une approche des dépenses des voyageurs internationaux par un segment du marché), 1999, BTR, Canberra ;
- Bureau of Tourism Research (Bureau des études sur le tourisme -BTR), 2003. Tourism Businesses in Australia (les entreprises touristiques en Australie) 1998, Occasional Paper (numéro hors –série 34) No 34, BTR, Canberra ;

- Bureau of Tourism Research (Bureau des études sur le tourisme -BTR), 2003. Travel by Australians. Quarterly Results of the National Visitor Survey (les voyages effectués par les Australiens- résultats trimestriels de l'enquête sur les visiteurs nationaux, décembre 2002), December 2002, BTR, Canberra ;
- Bureau of Tourism Research (Bureau des études sur le tourisme - BTR), 2000. Tourism Expenditure by Domestic Visitors in Australia's Regions 1999 (Dépenses touristiques des visiteurs nationaux dans les régions australiennes), BTR, Canberra ;
- Department of Industry, Tourism and Resources (Ministère de l'industrie, du tourisme et des ressources) 2003. Forecast: Report of the Tourism Forecasting Council (prévisions : rapport du Conseil australien des prévisions sur le tourisme), Canberra ;
- Department of Industry, Tourism and Resources (Ministère de l'industrie, du tourisme et des ressources), 2003. Green Paper : A Medium to Long Term Strategy for Tourism (Livre blanc sur la stratégie à moyen et long terme en matière de tourisme), Commonwealth of Australia (Commonwealth d'Australie), Canberra ;
- Department of the Treasury (Trésor), 2003. Budget Strategy and Outlook (stratégie et perspectives budgétaires) 2003-04 : Budget Paper (dossier budgétaire n°1) No1, Canberra ;
- Etudiant de Paris, "Les accords Vacances-Travail", site:
<http://www.etudiantdeparis.fr/ressources/les-accords-vacances-travail> ;
- Eurodesk France : www.eurodesk-france.org ;
- Françoise Dupont-Marilla, Institutions scolaires et universitaires, Gualino, coll. « Fonction publique / Concours », Paris, 2006 ;
- <http://www.immi.gov.au/visitors/working-holiday/417/obligations.htm> ;
- Jean-François Mondot, Petite Chronique d'un grand ministère : une année à l'Éducation nationale, Flammarion, Paris, 2002 ;
- La Caisse de Sécurité sociale des Français résidant à l'étranger (CFE) et APRIL Mobilité, « Pack Spécial PVT », Lyon, 22 septembre 2009 ;
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD – Organisation de développement et de coopération économiques - OCDE), 4 March 2003, Etudes économiques de l'OCDE-Australie, Paris ;
- Pascal Bressoux, Franz Kramarz et Corinne Prost, Teachers' training, class size, and students' outcomes: Evidence from 3rd grade Classes in France, document de travail du CREST, 2005 ;
- regard sur l'éducation 2007 www.ocde.org ;

- Tourism Division (division du tourisme), 2002. Research Report No. 2 (rapport d'études N°2), Tourism Productivity and Profitability (productivité et rentabilité du tourisme), Department of Industry, Tourism and Resources (Ministère de l'industrie, du tourisme et des ressources), Canberra.